Envoyé en préfecture le 28/11/2024

Reçu en préfecture le 28/11/2024

Publié le 28/11/2024

ID: 025-212505325-20241125-20241112-DE

#### REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DU DOUBS

2024 11 12

NOMBRE DE MEMBRES				
Afférents au Conseil	En exercice	Qui ont pris part à la		
Municipal		délibération		
22	22	18		

Date de la convocation	
19/11/2024	

Date d'affichage	
/11/2024	

Objet de la délibération Comité des Fêtes : Proposition du tarif pour le Carrousel de Noël

## EXTRAIT DU REGISTRE **DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL** DE LA COMMUNE DE SAONE 25660



Séance du 25 novembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre le vingt-cinq novembre à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle Guy DEVAUX, sous la présidence de M. Benoit VUILLEMIN, Maire.

Présents: Mme Marion BELLEVILLE, M. Lylian CALVAT, Mme Nathalie CASTILLON, M. Daniel FABREGUES, Mme Marlène BAUD GABLE, Mme Karine GOMES, Mme Fanny GROSGURIN, M. Emilio JUAREZ, M. Jean-Baptiste MALIVERNAY, M. Cyril MARÉCHAL, M. Christian MOREL, M. Charles-Emmanuel PELLETIER, M. Philippe RIGAL, Mme Nadine SAUVONNET, M. Benoit VUILLEMIN.

Excusés : M. Marc LECAILLE donnant pouvoir à Mme Karine GOMES Mme Delphine RAHON-SIMON donnant pouvoir à M. Christian MOREL Mme Violette SEGARD donnant pouvoir à Nathalie CASTILLON

Absents: M. Jérôme CUCHE, M. Claude GAULARD, M. Franck NICOLAS, Mme Margaux PRAOM

M. Cyril MARÉCHAL a été désigné secrétaire de séance

Vu l'avis favorable de la commission municipale n°8 du 12/11/2024;

Considérant que cette manifestation est organisée à minima une fois par an,

Considérant que cela permettra d'informer le public du mode d'organisation et des tarifs de cette manifestation,

Considérant que cette manifestation n'a pas de droit d'entrée,

Considérant que cette manifestation fait l'objet d'un arrêté de régie,

Considérant que cette manifestation sera affectée au budget annexe « Comité des fêtes, cérémonies » créé fin 2023

Il est proposé au conseil municipal:

D'arrêter le tarif du tour de carrousel à 1€ durant la période des festivités de Noël

ID: 025-212505325-20241125-20241112-DE





Sur le rapport de M. le Maire,

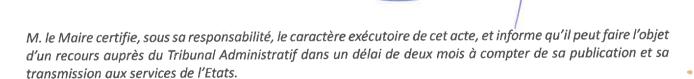
# Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 18 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION

### DÉCIDE

- D'ARRÊTER le tarif du tour de carrousel à 1€ durant la période des festivités de Noël;
- D'AUTORISER M. le Maire à signer tout document y afférent
- D'INSCRIRE ces recettes au budget annexes Comité des Fêtes

Ainsi délibéré aux mêmes jour, mois et année que susmentionnés

Fait à Saône le 25 novembre 2024 M. le Maire de Saône, **Benoit VUILLEMIN** 



### Destinataires:

- Préfecture du Doubs